



22/06/2019

Extrait du registre des assemblées générales

L'Association de Copropriété de la résidence "t Zand Algemeen" avec siège à 8660 De Panne, Leopold I Esplanade 2-4-6/ Duinkerkeleen 116-118 et numéro d'entreprise BE0873.225.474

donne rapport de l'Assemblée Générale Renouvelée qui a eu lieu le samedi 22 juin à 14h00 dans l'hôtel « Donny », Donnylaan 17 à 8660 De Panne.

PRÉSENCES

	Nombre de Quotités	Nombre de Propriétaires
Présents	47040	41
Représentés	39225	55
Absents	69735	122
Total	156000	218

Ordre du jour:

1) Désignation du président, du scrutateur et du secrétaire.

Ont été nommé comme:

- président: Bart Kuyps
- scrutateur: Guido Van den Eeckhoudt
- secrétaire: Joachim De Jonghe

Quorum: 100 %

2) Détermination du quorum de présences – condition de validité de l'assemblée.

Vu qu'il s'agit d'une assemblée générale renouvelée, il n'y a pas de quorum de présences. L'assemblée peut donc prendre des décisions valables.

Quorum: 100 %

www.confidumvastgoed.be

Kantoor De Panne
Leopold I Espl. 5/W1, 8660 De Panne
Tel: 058 77 00 46
info@confidumvastgoed.be

BA & borgsteling: AXA Belgium nv polisnr. 730.390.160
Zetel: Burgemeester Pietersstraat 5, 8647 Lo-Reninge
BIV 504868 & 510103
BTW BE 0551.867.741 • 3e rek: BE31 7360 0299 6455

Kantoor Ichtegem
Torhoutbaan 59, 8480 Ichtegem
Tel: 051/67 01 68
info@confidumvastgoed.be

3) Approbation des comptes de l'année comptable passée – décharge

Le commissaire aux comptes a vérifié les comptes et les a trouvés correctes. Les comptes sont approuvés. Décharge est accordée au syndic et au commissaire aux comptes.

Quorum:

s'abstient: personne

vote contre: Colaert (1670/86265)

votent pour: tous les autres

4) Nomination du commissaire aux comptes.

M. Vanden Daele est nommé commissaire aux comptes.

Quorum: 100 %

5) Nouvelle loi sur la copropriété

Le syndic donne des explications concernant la nouvelle loi.

Quorum: 100 %

6) Vente du garage 24.

La réunion décide à l'unanimité de revenir sur sa décision de vendre le garage. Le garage continuera donc à être loué.

Quorum: 100 %

7) Statuts modificatifs.

Les statuts modificatifs sont approuvés à l'unanimité. Le syndic et monsieur Bart Kuyps sont autorisés à signer l'acte notarié.

Quorum: 100 %

8) Mandat du syndic

Le mandat du syndic est prolongé jusqu'au 1 janvier 2020.

Quorum: 100 %

9) Rappels aux copropriétaires

Suite à la vérification des comptes, les propriétaires sont à nouveau invités à:

- Trier les déchets correctement. Les coûts de traitement des déchets continuent à augmenter.

- Limiter le nombre d'invitations par lettre recommandée. Les coûts sont communs. Un document de sélection peut être rempli à cet effet. Ce formulaire a déjà été livré aux propriétaires 3 fois. Ce formulaire sera de nouveau envoyé aux propriétaires.

Quorum: 100 %

10) Télécommandes porte de garage

La mémoire supplémentaire peut être insérée. Ceux qui souhaitent une télécommande supplémentaire peuvent en informer le syndic, au bureau ou par mail.

Quorum: 100 %

11) Locaux à vélos

Les propriétaires recevront à nouveau des autocollants qu'ils pourront coller sur leurs vélos. Les vélos sans autocollants seront retirés à la mi-septembre.

Quorum: 100 %

www.confidumvastgoed.be

12)Eaux souterraines émergentes

Aucune mesure ne semble être possible.

Quorum: 100 %

13)Dévidoirs garages

Afin d'être en ordre légalement, des autocollants seront apposés sur les dévidoirs pour indiquer qu'ils ne fonctionnent pas.

Quorum: 100 %

14)Caméras local à immondices

Ce point est remis à la suivante Assemblée Générale

Quorum: 100 %

15)Année comptable

Ce point est remis à la suivante Assemblée Générale

Quorum: 100 %

16)Budget

Le budget est approuvé.

Quorum: 100 %

17)Fonds de fonctionnement

Le fonds de roulement est maintenu.

Quorum: 100 %

18)Fonds de réserve

3.650 EUR seront immédiatement demandés pour le fonds de réserve.

Quorum:

s'abstiennent: Agence Leroy Invest, Bley, Desmet, Hansen (4970/86265)

votent contre: Baetsle, Vanden Daele pour Blavier, Kuyps pour Bonjean, Kuyps pour Brabant, Charlets, Claessens, Vermeulen M. pour Cneut, Vanden Daele pour Coelst, Colaert, Daerden, Danckaert, Dewulf pour De Jonghe, Colaert pour De Rasse, Kuyps pour De Smet, Van Hove pour Deboyser, Kuyps pour Dejoie, Kuyps pour Delattre, Delrue, André pour Delvigne, Vanden Daele pour Deneulin, Drubbel pour Denorme, Van Gansbeke pour Depuydt, Dewulf, D'haenens, Drubbel, Colaert pour Duval, Colaert pour Eryna, Fabry, Kuyps pour Gondry, Grimmonprez, Haers, Hanssens, Vermeulen pour Harteel, Hebbelinck, Reynebeau pour Henniquaut, André pour Jean, Laurent pour Kinck, Laurent, Vanden Daele pour Lehance, Vermeulen M. pour Maribro, Van Gansbeke pour Misson, Nicolas, Willocq pour Pедуzy, Pera, Philips A, Drubbel pour Philips E, Colaert pour Pieron, Fabry pour Poesmans, Rollé, Ryckbosch, Spruytte, Van Gansbeke pour Struijs, Vermeulen M. pour Sturbois, Kuyps pour Tremont, Van Gansbeke, Van Hove A., Vanden Daele, Pera pour Vanhove, Kuyps pour Vanneste, Colaert pour Verhulst, Vermeulen M, Willocq. (48180/81295)

Votent pour: tous les autres (33115/81295)

Note: Pour échapper à l'obligation de contribuer au fonds de réserve, il faut 80% des voix. Cette majorité n'a donc pas été atteinte.

19) Date AG

Prochaine AG: 25 avril 2020 à 14h00.

Quorum: 100 %

20) Divers

- Le problème avec les pigeons continue. Des oiseaux de proie en plastique seront placés.

Quorum: 100 %

Veillez communiquer vos remarques sur ce rapport avant le 22/07/2019

Tout copropriétaire se sentant lésé par une des décisions, peut, conformément à la loi, s'adresser au juge de paix.

Sous réserve de plainte fondée, toutes les décisions deviennent définitives le 22/10/2019

Bien à vous,



pour Confidum Vastgoed
syndic
Joachim De Jonghe

Ceci est une traduction du texte original en Néerlandais. En cas de discussion, la version Néerlandaise est d'application.